



Les Régions de France et la Fédération des Industries Ferroviaires main dans la main auprès des industriels du ferroviaire au salon InnoTrans 2024 à Berlin

Paris, le 16 septembre 2024 – Les Régions de France, acteur incontournable de la mobilité en France, et la Fédération des Industries Ferroviaires (FIF) participeront pour la première fois conjointement au salon InnoTrans 2024, le plus grand salon mondial consacré aux technologies de transport à Berlin.

Une délégation d'élus locaux mobilisée pour le ferroviaire

Le mardi 24 septembre 2024, une délégation des Régions de France, composée des élus régionaux et des directeurs techniques en charge de la mobilité et des infrastructures de transports, sera présente à InnoTrans, illustrant le rôle central des régions et l'importance qu'elles accordent à la modernisation et au développement du ferroviaire en France.

A travers cette délégation, les Régions de France, en partenariat avec la FIF, entendent renforcer leur collaboration avec les entreprises de l'industrie ferroviaire. Lors de la première journée du salon, la délégation des Régions de France et de la FIF mènera une déambulation au sein du salon pour rencontrer les entreprises du secteur ferroviaire, découvrir leurs dernières innovations et explorer les meilleures solutions pour améliorer la mobilité ferroviaire dans les territoires.

Ces échanges seront l'occasion de renforcer les synergies entre les collectivités régionales et l'industrie ferroviaire, contribuant ainsi à un avenir où le transport ferroviaire, colonne vertébrale de nos mobilités décarbonées, sera plus efficace, innovant et adapté aux besoins des citoyens.

Une force politique au service des transports

En 2023, les Régions ont alloué un budget de 12 milliards d'euros à la mobilité, dont 2,5 milliards d'euros directement investis dans le secteur ferroviaire. En 2024, ces investissements sont en hausse significative de 1,3 milliard d'euros par rapport à l'année précédente. Ces investissements massifs témoignent du rôle croissant des Régions dans l'amélioration et la modernisation des matériels roulants et des infrastructures de transport, en particulier le ferroviaire, pour répondre aux besoins des territoires. Elles assument ainsi toute leur part du New Deal pour le ferroviaire qu'elles ont proposé au Gouvernement.

Cette dynamique est rendue possible par la stabilité politique des Régions, qui offre aux entreprises de l'industrie ferroviaire une visibilité et une prévisibilité essentielles pour le développement de leurs activités. Dans ce contexte politique national encore très incertain, les Régions assurent un cadre de travail stable et cohérent, permettant aux entreprises de planifier leurs investissements sur le long terme. Cette stabilité régionale est un atout majeur pour le secteur ferroviaire, garantissant des partenariats solides et une continuité dans les projets de mobilité.



Contact Presse :

Marine Latombe

Email : mlatombe@fif.asso.fr

Portable : 06.59.40.33.96

Violaine Hacke

Email : vhacke@regions-france.org

Portable : 06.28.47.53.55

À propos des Régions de France

Régions de France réunit depuis 1998 les Régions et Collectivités régionales de métropole et d'Outre-mer. Réseau d'influence constitué d'experts de très haut niveau, Régions de France construit, nourrit, porte, diffuse et enrichit le projet politique régional. Transpartisan, ce projet est celui d'une France réellement décentralisée au service de nos concitoyens. Il couvre l'ensemble des politiques régionales dans leur 3 dimensions : développement du capital humain, dynamiques économiques et écologiques, cohésion des territoires de proximité. Régions de France agit à l'échelon national et européen, pour convaincre les institutions, et au-delà l'opinion publique, du bénéfice apporté par la décentralisation. Au service des élus régionaux, notre réseau mutualise les expériences des Régions, réunit et analyse les données, construit les argumentaires, porte les plaidoyers au bon niveau. L'association Régions de France est présidée par Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

Les régions et leurs établissements publics, tels qu'Île-de-France Mobilités, sont les autorités organisatrices des transports routiers et ferroviaires interurbains de voyageurs, ainsi que des transports scolaires en dehors des agglomérations, et de l'intégralité de l'offre de transport public en Île-de-France. Autorités organisatrices de la mobilité, elles participent également de plus en plus fréquemment au financement des infrastructures ferroviaires et des matériels roulants. Les évolutions législatives récentes, au travers de la Loi d'orientation des mobilités, renforcent également leur rôle d'architecte des mobilités auprès des territoires et dans la diffusion des outils numériques d'aide aux mobilités. Enfin, l'application du Nouveau pacte ferroviaire leur permet d'envisager une ouverture progressive à la concurrence de leurs trains régionaux, dans le respect des textes européens en vigueur

A propos de la FIF

La Fédération des Industries Ferroviaires (FIF) regroupe 83 adhérents directs et plus de 600 adhérents indirects au travers des clusters.

L'industrie ferroviaire réalise annuellement un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards d'euros sur le territoire français et à l'export. La FIF rassemble l'ensemble des industriels ferroviaires français au travers de groupements de ses différents métiers : constructeurs de matériel roulant, équipementiers ferroviaires, industriels de la voie et de la signalisation, groupement des technologies numériques et groupement de la maintenance, du rétrofit et de la modernisation. Étant reconnue à la fois des pouvoirs publics et par l'ensemble des utilisateurs, acteurs et décideurs du système ferroviaire, la FIF est représentative des entreprises de l'industrie ferroviaire en France. Ses missions principales contribuent à établir un cadre ainsi que des conditions favorables pour la création de valeur au sein de l'industrie ferroviaire française. La FIF œuvre donc activement pour soutenir le développement et la croissance de l'industrie ferroviaire dans le contexte national et international, en mettant en avant ses enjeux stratégiques et en favorisant une collaboration efficace entre les différentes parties prenantes et acteurs de l'ensemble de la filière ferroviaire.